

**Dicomm :**  
**une banque de données démographiques**  
**disponibles au niveau communal en Belgique**  
**de 1831 à nos jours**

par

Michel POULAIN  
Baudouin LUX

*Université de Louvain - BELGIQUE*

## Les motivations

A l'origine du projet DICOMM, se trouve une double inquiétude :

- celle du démographe qui, face à l'*homogénéisation* croissante des comportements démographiques et à l'*inadéquation* du découpage administratif des arrondissements pour étudier leur évolution spatio-temporelle, doit s'orienter vers les statistiques disponibles au *niveau communal*. Certes, le nombre de ces statistiques est moindre mais elles seules permettent une approche plus fine des phénomènes au niveau micro-régional. Par ailleurs, le nombre de communes jouant un rôle multiplicateur, ce volume de 5.000.000 de données ne pourrait être géré sans le recours à l'ordinateur. Un système d'information démographique devait être mis au point afin d'accéder le plus rapidement aux données souhaitées. Outre les programmes d'analyse statistique couramment utilisés, un outil d'*agrégation spatiale* s'avérait indispensable pour simplifier une information trop détaillée et par endroit empreinte d'aléa ou pour reconstituer des régions à l'intérieur desquelles on favorise une forte homogénéité et entre lesquelles on vise à rendre maximale l'hétérogénéité des comportements. Ces régions servent, somme toute, de substitut aux arrondissements administratifs initiaux.
- celle, plus large, de l'utilisateur des statistiques démographiques collectées au niveau communal. La fusion des communes qui est entrée en vigueur au premier janvier 1977 n'a laissé que 92 communes inchangées. Les 2267 autres ont donné lieu à 497 nouvelles communes fusionnées. Parmi celles-ci, 241 proviennent d'une fusion simple (somme exacte d'anciennes communes), les 257 autres ont entraîné des modifications de limites plus ou moins importantes.

A ces modifications récentes, il faut ajouter celles qui se sont échelonnées depuis 1831 et qui se sont traduites par la création de 153 nouvelles communes (jusqu'en 1928) et la suppression de 323 (dont 304 entre 1964 et 1975). Au total, on dénombre à peine une vingtaine de communes dont le territoire est resté tel qu'il était à l'indépendance belge. Toute statistique n'ayant de sens que si elle peut faire l'objet d'une comparaison dans l'espace et dans le temps, ces modifications du découpage communal amènent une interrogation inquiétante : l'année 1977 devra-t-elle être considérée comme l'an zéro de la statistique communale, du moins en ce qui concerne les possibilités de comparaisons spatiales ou temporelles ? Les nouvelles communes en quête d'information statistique sur leur évolution antérieure seront tentées de confier à quelques érudits locaux, le soin de reconstituer leur passé statistique. Mais la disparité de ces tentatives et leur fiabilité, vraisemblablement assez variable, ne résoudra en rien le problème. Aussi, il ne fait aucun doute, la récente fusion a suscité un besoin impérieux : *assurer la comparabilité des séries statistiques collectées au niveau communal et ce, en tenant compte de toutes les modifications de limite du territoire communal.*

## L'objectif

L'objectif retenu fut donc la constitution d'une banque de données démographiques communales

couvrant la période de 1831 à nos jours et assurant par ailleurs la comparabilité au sein des séries chronologiques et spatiales. Pour atteindre cet objectif, les étapes suivantes ont été suivies.

- 1) Inventaire des statistiques existantes avec indication de leur fiabilité et de leur accessibilité.
- 2) Microfilmage et saisie informatique des données disponibles.
- 3) Vérification des données et organisation de celles-ci sous forme d'une banque de données facilitant l'accès rapide à chacune d'entre elles.
- 4) Constitution d'un répertoire des communes belges de 1831 à nos jours, avec mention de toutes les modifications de limite les concernant.
- 5) Mise au point du programme DICOMM de prise en compte automatique de toutes ces modifications de limite, afin de reconstituer de façon rétrospective à partir des données disponibles, les statistiques démographiques relatives aux nouvelles communes.
- 6) Elaboration du programme AGRECC d'agrégation spatiale avec contrainte de contiguïté devant permettre la constitution de régions homogènes<sup>(1)</sup>.
- 7) Publication du répertoire historique des communes ainsi que d'un ouvrage de vulgarisation présentant et analysant les statistiques démographiques rétrospectives, sur base des nouvelles communes, pour l'ensemble du pays.

Les statistiques démographiques disponibles au niveau communal.

Parmi ces statistiques, on distingue essentiellement deux types : le mouvement annuel de la population, d'une part, les recensements généraux de la population, de l'autre.

a) le mouvement annuel de la population

Malgré quelques tentatives sous le régime autrichien, c'est le régime français qui instaura, au début du XIXe siècle, une collecte systématique du mouvement annuel de la population au niveau de chaque commune. Ces premières collectes d'informations démographiques se résumaient au nombre de nouveau-nés et décédés de chaque sexe, pour chacun des mois de l'année. On y retrouve l'évolution mensuelle du nombre de mariages et de divorces et une statistique assez vague concernant le nombre d'individus ayant quitté ou étant entrés dans la commune, à destination ou en provenance d'une autre province. Ces chiffres permettaient une estimation annuelle de l'effectif de la population au niveau de chaque commune<sup>(2)</sup>

Sous l'impulsion d'Adolphe Quételet et de la Commission Centrale de Statistiques, ce relevé annuel s'est singulièrement amplifié, notamment vers l'année 1840. Fort heureusement, les statistiques collectées de la sorte ont fait l'objet d'une publication suivie pour les années 1841 à 1850. Hormis la variation mensuelle des phénomènes au niveau de chaque commune, tout le contenu démographique a été maintenu pour cette période. Par la suite et jusqu'en 1886, l'information recueillie s'est encore accrue, mais seuls quelques résultats agrégés ont été publiés. Toutefois,

au niveau des communes, les archives de l'Institut National de Statistiques disposent d'une série de registres manuscrits contenant une partie importante des informations collectées. En 1886, on observe une restructuration dans la collecte des statistiques démographiques annuelles. Dans les faits, il y a amoindrissement de la collecte mais depuis cette date, toutes les données ont été transcrites dans une collection de registres manuscrits. Leur nombre approche le millier; cette collection, en un exemplaire unique, constitue une source essentielle pour l'étude de l'évolution démographique micro-régionale en Belgique, au cours du dernier siècle.

#### b) Les recensements généraux de la population

Les recensements de la population suivent un peu la même évolution que la collecte des statistiques démographiques annuelles. Après le dénombrement de 1784, sous le régime autrichien, les multiples recensements français et hollandais, le recensement de 1846 pour lequel on décèle également l'impulsion de Quételet, constituent une réussite internationalement reconnue. Depuis, les progrès ne furent plus jamais aussi importants mais, jusqu'au recensement de 1981, on dispose toutefois d'une série de 14 recensements généraux de la population dont la valeur, bien qu'inégale, reste néanmoins d'un haut niveau de fiabilité. Chacun de ces recensements nous a laissé des publications plus ou moins fournies en statistiques démographiques au niveau communal. On y relèvera principalement les structures de la population par état matrimonial, par âge (grands groupes d'âges ou groupes quinquennaux), par lieux de naissance, le nombre d'étrangers ou le nombre de ménages. Ce sont, du moins, les statistiques de base permettant des comparaisons sur les plus longues périodes.

#### La saisie des données et la banque de données

Jusqu'à présent, les démographies ont manifestement sous-utilisé cette multitude de données. Heureusement peut-être, sans quoi des restrictions d'accès auraient dû être imposées, afin de maintenir leur état de conservation. Aussi, même indépendamment du projet DICOMM, des mesures se devaient d'être prises. C'est pourquoi, conjointement avec le Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, l'Institut National de Statistiques a entrepris le microfilmage de l'ensemble des volumes. Après vérification et duplication, ces films sont mis sous jaquettes, ce qui permet un classement et une recherche plus aisée. Le résultat n'est certes pas idéal mais, compte tenu du piteux état des anciens registres et de la taille démesurée que présentent certains autres, on pourrait difficilement faire mieux. Concrètement, il s'agit là d'une première initiative vers une meilleure préservation et une utilisation plus large de ces statistiques, par trop ignorées.

Dans une seconde phase, une partie de ces données a fait l'objet d'une saisie informatique sur bande magnétique ou sur disquette. Selon les cas, cette saisie s'est faite directement à partir des publications existantes ou par l'intermédiaire de *coding-form*. Au total, 5.000.000 d'informations ont été enregistrées de la sorte, aussi bien à l'Institut National de Statistiques qu'au Département de Démographie. Les divers programmes de vérification mis au point ont permis de déceler des erreurs de saisie mais également certaines erreurs de transcription ou de typographie au niveau des registres manuscrits

ou des publications. L'organisation de ces données en banque de données a été réalisée à l'aide du langage conversationnel en accès direct CMS proposé par la firme IBM. Les tests effectués à partir des premières données introduites ont laissé entrevoir des temps d'accès à l'information très rapides (inférieurs à la minute). Une telle banque de données est exempte de toute sophistication. Peut-être la dénomination de *Système d'informations démographiques* lui est-elle plus appropriée. Faut-il le rappeler, le but essentiel du chercheur est l'accès rapide à une ou plusieurs données à un point précis de l'espace et du temps. Par ailleurs, il lui est loisible de sortir des séries chronologiques ou spatiales auxquelles il pourra appliquer diverses méthodes d'analyse chronologique ou spatiale. Un tel système généralisé à l'ensemble des données existantes et divulgué auprès des personnes et centres de recherches intéressés permettraient la mise en valeur d'un stock de statistiques que bien des nations nous envient.

#### Le répertoire historique des communes et le programme DICOMM.

La banque de données telle qu'elle est proposée ici se limite à la restitution des données sans assurer leur comparabilité spatiale ou temporelle. Pour ce, deux fichiers distincts et complémentaires lui ont été adjoints. Le premier intitulé "Répertoire historique des communes belges de 1831 à nos jours" présente, par ordre alphabétique, l'ensemble des communes belges ayant existé de 1831 à nos jours, avec indication du code INS, du code postal et de l'arrondissement judiciaire (l'arrondissement administratif pouvant être connu à partir du code INS). Toutes les variantes linguistiques et la plupart des variantes orthographiques connues ont été introduites avec renvoi à la dénomination officielle de la commune concernée. A chacune de ces communes correspond un historique indiquant toutes les modifications territoriales qu'elle a subies depuis sa création (C) : annexion (A) ou détachement (D) d'une partie de territoire, rectification (R) de limite avec une commune voisine, suppression (S) ou transfert (T) d'un arrondissement administratif à un autre. Chaque modification est datée et caractérisée spatialement par le nom des autres communes concernées ou celui des hameaux ou lieux-dits incriminés. Un tel répertoire n'existait pas sous cette forme, la récente fusion des communes rend cet outil indispensable pour un grand nombre de chercheurs, c'est pourquoi, outre sa version informatique, une version imprimée vient d'être publiée<sup>(3)</sup>.

Le programme DICOMM traduit en chiffres, l'ensemble des modifications reprises dans le répertoire précité. Il prend en compte de façon automatique, toutes ces modifications afin de reconstituer les nouvelles communes, de façon rétrospective jusqu'en 1831. Ce programme repose sur la rigueur et la finesse des procédures, pour la reconnaissance des modifications territoriales.

En effet, la seule façon de surmonter la fluctuation des données quantitatives qui résulte de ces rectifications de territoire est de pouvoir appliquer une pondération satisfaisante qui tienne compte de l'augmentation ou de la réduction de la population correspondante. Recourir à des approximations rapides eût été incompatible avec les objectifs du projet. Aussi, un soin particulier a-t-il été apporté à relever, avec précision, toutes les transformations opérées, grâce à une cartographie abondante,

quelquefois inédite et à calculer, pour les territoires concernés, des coefficients de pondération, appelés *quotas*, à partir des données de recensements et des informations démographiques disponibles sur des unités infra-communales (hameaux, secteurs statistiques). Ce sont, en définitive, ces quotas qui, appliqués aux informations collectées, assurent la continuité chronologique pour les différentes statistiques reconstituées au niveau des nouvelles communes.

Du point de vue informatique, l'utilisation de ces deux fichiers ainsi que la recherche des données démographiques n'exige la connaissance d'aucun langage particulier de programmation. Concrètement, une suite de questions en cascade avec les précisions, quant à la façon d'y répondre, amène le chercheur directement sur l'information qu'il souhaite.

\*

\*

\*

#### Conclusion.

Ainsi conçue, la banque de données DICOMM présente un intérêt évident pour la recherche scientifique (démographique et historique), en autorisant une observation cohérente sur de longues périodes, en permettant des analyses comparatives, à la fois spatiales ou temporelles et en facilitant le développement de modèles explicatifs ou prédictifs des phénomènes démographiques, à partir de séries socio-économiques additionnelles. Elle assure de surcroît, pour la première fois en Belgique, une base satisfaisante pour le développement de l'analyse des micro-populations, qui reste un domaine d'investigation méthodologique quasi-vierge.

Parallèlement, elle peut offrir aux décideurs politiques, tant sur le plan régional que national, une opportunité nouvelle de faire reposer leurs programmes d'action sur une connaissance objective de la population concernée et surtout, de ses tendances à long terme qui ont, dans le domaine de la démographie, une importance d'autant plus grande que beaucoup de phénomènes présentent une forte inertie et qu'ils manifestent des évolutions souvent peu sensibles aux fluctuations conjoncturelles. Enfin, elle donne à tous les producteurs de statistiques administratives présentant une relation avec l'effectif de la population, l'occasion d'assurer à leurs séries, une continuité que les modifications territoriales des entités administratives, et surtout des dernières fusions de communes, avaient pratiquement rendu malaisé, voire impossible.

## NOTES

- (1) Ce programme n'est pas présenté dans cet exposé. Voyez POULAIN, Michel, *AGRECC, un double procédé de régionalisation : descriptive et interactive*. Working paper n. 94, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, décembre 1980.
- (2) La figure 1 représente ce document en 1826, sous le régime hollandais.
- (3) FOULON, Michel et POULAIN, Michel, *Répertoire historique des communes belges de 1831 à nos jours*, Cabay, Louvain-la-Neuve, 1981, 252 pp. (cet ouvrage est bilingue français-néerlandais).

COMMUNE de *Châtelet*

ÉTAT du mouvement de la population pendant l'année 1826

MOIS.	NOMBRE D'INDIVIDUS NÉS.		NOMBRE D'INDIVIDUS MORTS.		NOMBRE des MARIAGES.	NOMBRE des DIVORCES.	OBSERVATIONS.
	du sexe masculin.	du sexe féminin.	du sexe masculin.	du sexe féminin.			
Janvier. . . . .	3	"	1	2	"	"	
Février. . . . .	2	3	2	2	3	"	
Mars. . . . .	4	4	4	1	"	"	
Avril. . . . .	2	3	4	"	4	"	
Mai. . . . .	6	3	4	2	3	"	
Juin. . . . .	3	3	1	3	1	"	
Juillet. . . . .	6	5	3	1	1	"	
Août. . . . .	2	2	1	4	2	"	
Septembre. . . . .	3	3	5	4	2	"	
Octobre. . . . .	4	2	2	4	4	"	
Novembre. . . . .	4	1	4	5	3	"	
Décembre. . . . .	2	3	3	5	"	"	
TOTAUX. . . . .	41	33	34	33	23	"	

  

NOMBRE DES PERSONNES QUI, DANS LE COURANT DE 1826, ONT ABANDONNÉ	
La ville ou la commune pour s'établir hors la province.	Une autre province pour s'établir dans la ville ou commune.
	2.

Certifié véritable par nous *Bourgmestre et E. Devins*  
*A Châtelet le 3 janvier 1827.*  
*Bourgmestre,*

Figure 1

Etat du mouvement de la population de l'année 1826, transmis par la commune de Châtelet au gouvernement hollandais de l'époque.